



# ETAT DES FORETS DU BASSIN DU CONGO

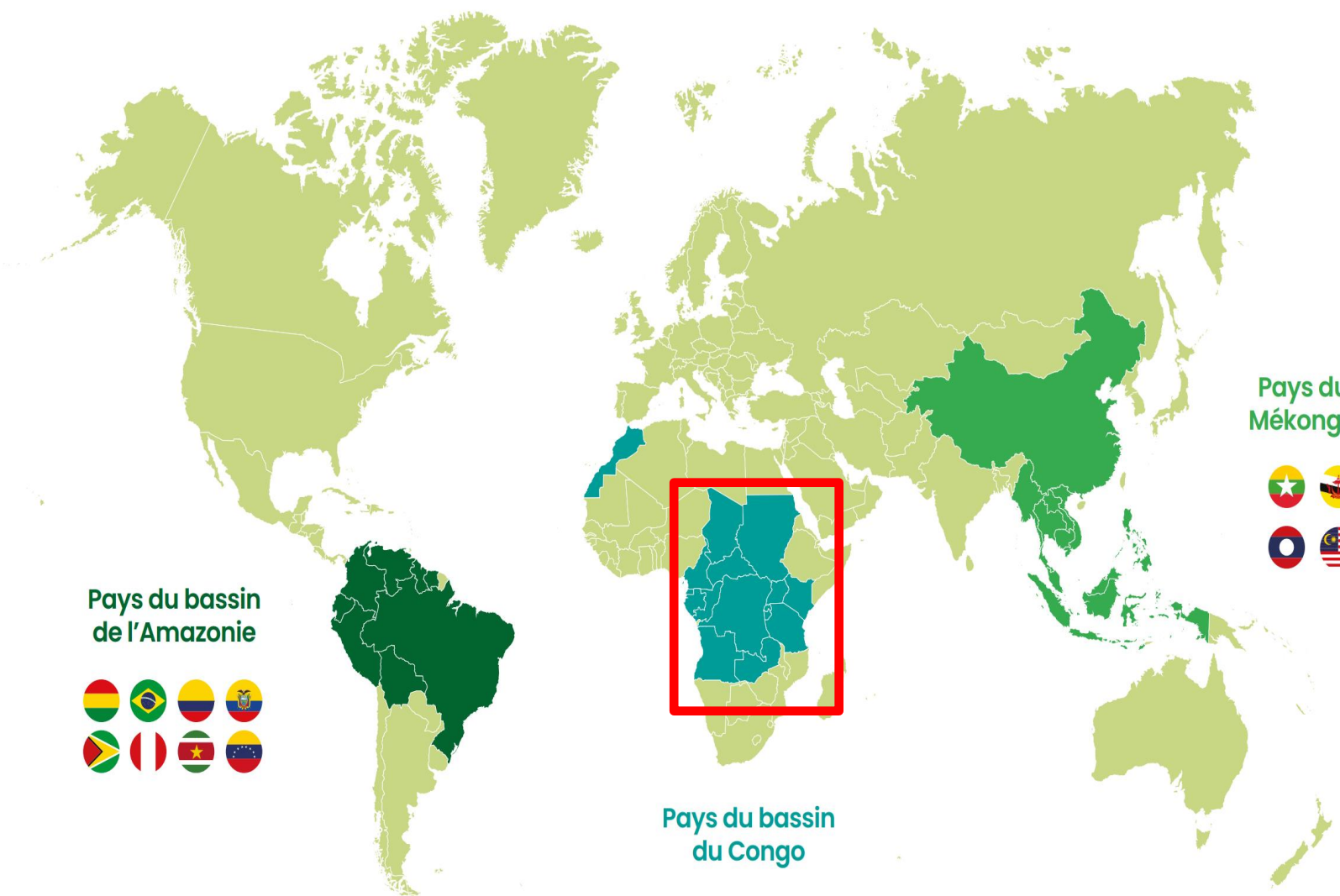
Présentation faite par **Mr Chouaïbou Nchoutpouen**  
**Secrétaire Exécutif Adjoint**  
**et Coordonnateur Technique**  
**COMIFAC**

Le Centre d'analyse et de données de SOFICOM présente  
des travaux réalisés par le Centre de bassin du  
Congo, région des bassins du Congo central et de  
l'ouest dans le cadre de la mise en œuvre  
de la convention de Bonn sur la diversité biologique  
et les écosystèmes de biodiversité et des forêts  
tropicales.

**AMAZONIE - CONGO - BORNÉO MÉKONG ASIE DU SUD-EST**  
**TROIS BASSINS**  
**DES ÉCOSYSTÈMES DE BIODIVERSITÉ ET DES FORÊTS TROPICALES**  
**Du 26 au 28 Octobre 2023 - Brazzaville**







Pays du bassin de l'Amazonie



Pays du bassin du Congo



Pays du bassin Bornéo  
Mékong Asie du Sud-Est





# Introduction



La COMIFAC publie depuis 2005 et chaque 2 ans à travers sa Cellule Technique (Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC)), un rapport sur l'état des forêts du BC. Cette présentation est un extrait du rapport sur l'état des forêts 2021 qui est la septième édition



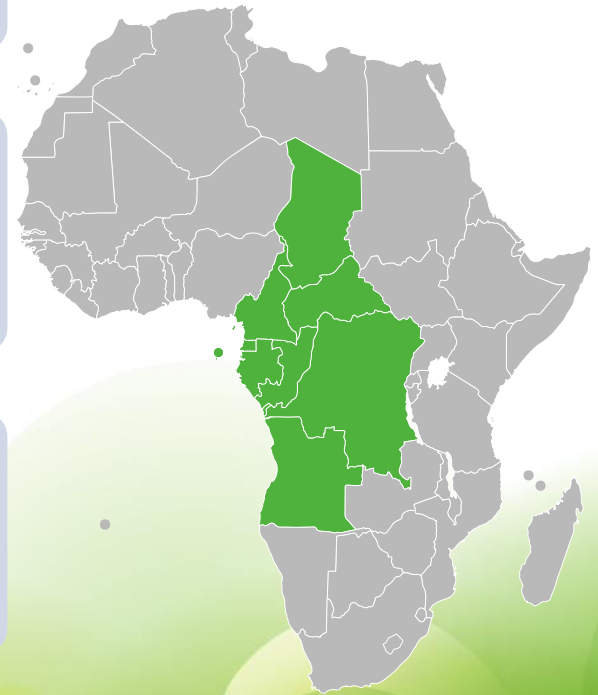
Intérêt renouvelé de la communauté internationale pour les forêts d'Afrique centrale



Rapport préparé selon une approche inclusive, avec une large consultation.



Plus de 150 experts de la sous-région et d'ailleurs, intéressés par la gestion des écosystèmes forestiers, ont contribué



## Superficie des forêts du BC

- ❑ 269,7 millions ha
- ❑ 70% de couverture forestière africaine
- ❑ 10 % Biodiversité mondiale
- ❑ 262 aires protégées, soit 15,8% des terres
- ❑ 10 000 espèces de plantes, plus de 400 espèces d'essences ligneuses, 1400 espèces d'animaux
- ❑ Représentent 22% des forêts tropicales du monde

- ❑ Fournissent les moyens de subsistance à 75 millions de pers., avec 40 000 emplois fournis,
- ❑ Entre 1 et 5 millions de tonnes de viandes consommées dans les années 2000

Une exploitation forestière améliorée avec 10 millions ha de forêts certifiées d'ici fin 2023

hébergent 30 millions de personnes

- ❑ Séquestrent 40 Gt de carbone, soit 10% du carbone forestier stocké dans les forêts tropicales du monde
- ❑ 80 milliards de tonnes de carbone stockées dans la biomasse et les forêts d'AC
- ❑ Bilan net carbone: 610 millions de tCO2
- ❑ 1<sup>er</sup> poumon écologique au monde en termes de bilan carbone



# Les forêts du bassin du Congo : état des ressources et gestion



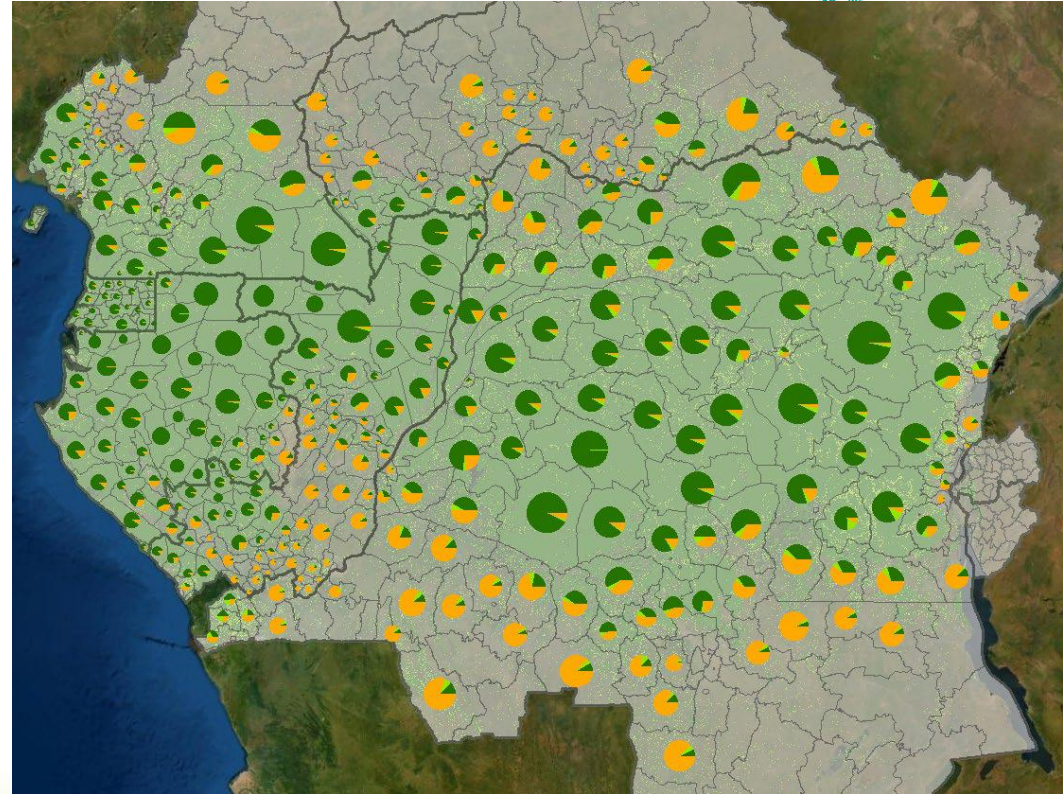


# Répartition des types de forêts et tendances selon leur affectation



De vastes zones de forêts denses presque intactes (269 millions ha), mais une tendance croissante à la déforestation et à la dégradation

Dont environ 200 millions ha sans signes visibles de perturbation (Vancutsem et al. 2020).





# Répartition des types de forêts et tendances selon leur affectation



Une capacité de séquestration du carbone unique au niveau mondial

40 Gt de CO<sub>2</sub>

Malgré leur superficie comparativement plus petite, les forêts non perturbées du BC absorbent plus de CO<sub>2</sub> que celles de l'Amazonie.

Environ 1,1 milliards de tCO<sub>2</sub>/an absorbés par les forêts du BC qui en émettent que 530 millions de tCO<sub>2</sub> soit un bilan net positif de **610 millions de tCO<sub>2</sub>/an**



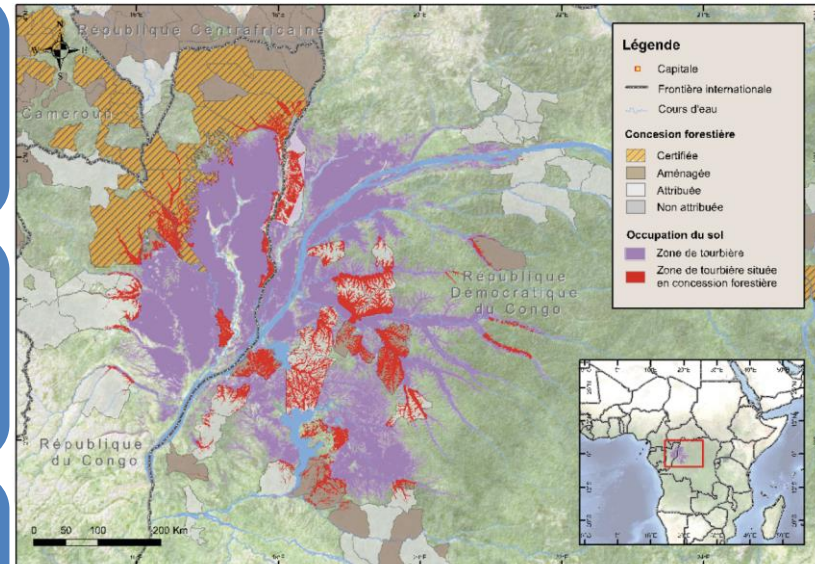
# Les tourbières du Bassin du Congo, réalités et perspectives actuelles

Les tourbières du Congo central abritent plus de **200 espèces de poissons dont beaucoup sont endémiques**

Elles couvrent près de 3 % de la surface de la terre et représentent plus de la totalité du carbone stocké dans la végétation de la terre et près de deux fois la quantité de carbone dans les forêts. 80 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> sont stockés dans la biomasse et les tourbières du bassin du Congo

Les tourbières de la cuvette centrale du bassin du Congo sont estimées à **145 500 km<sup>2</sup>**, à cheval sur la République du Congo et la République démocratique du Congo (RDC), ce qui en fait le **plus grand complexe de tourbières tropicales au monde**.

Pour assurer la continuité des services écosystémiques et la stabilité qu'elle procurent, il est extrêmement important de poursuivre **les études scientifiques afin d'orienter les politiques, les nouveaux plans de gestion durable intersectoriels et les nouvelles interventions visant à conserver les tourbières du bassin central, ce qui est nécessaire de toute urgence**.

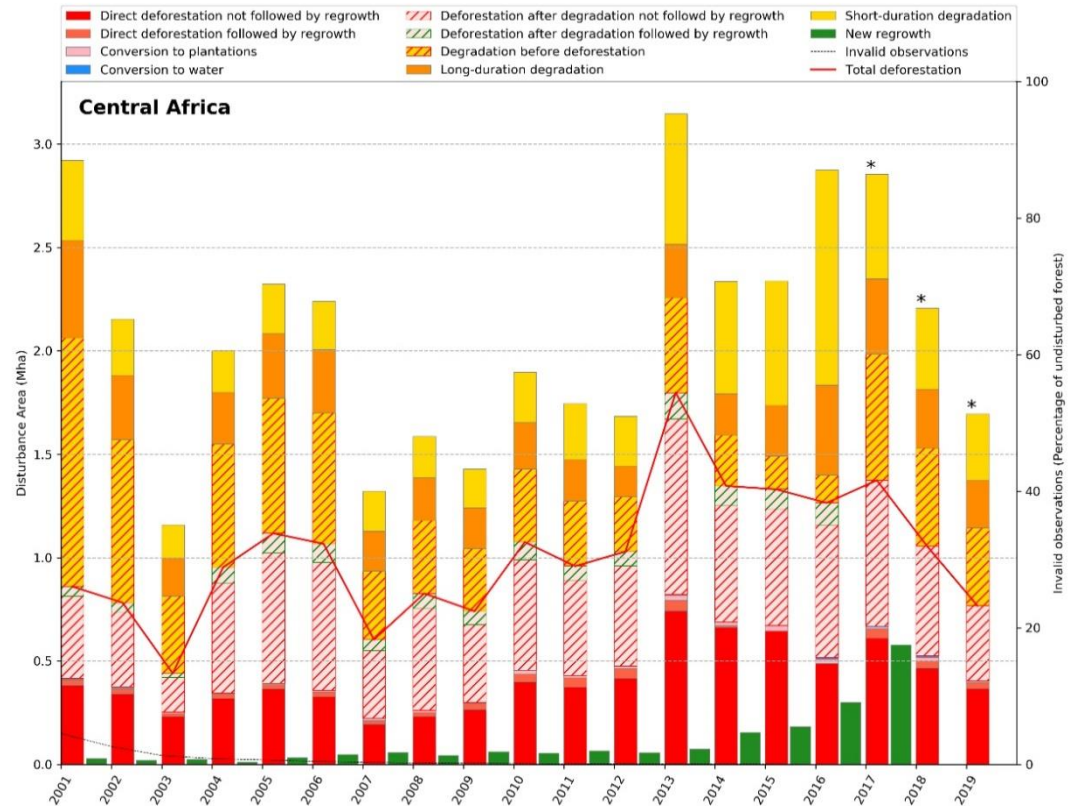




# Tendances de la déforestation et la dégradation des forêts

L'analyse des tendances montre **une augmentation considérable du taux annuel de perturbation dans les forêts tropicales humides d'Afrique centrale (2015-2020).**

**27% des forêts pluviales non perturbées du BC en 2020 disparaîtront d'ici 2050 si le rythme de la déforestation et la dégradation continue**

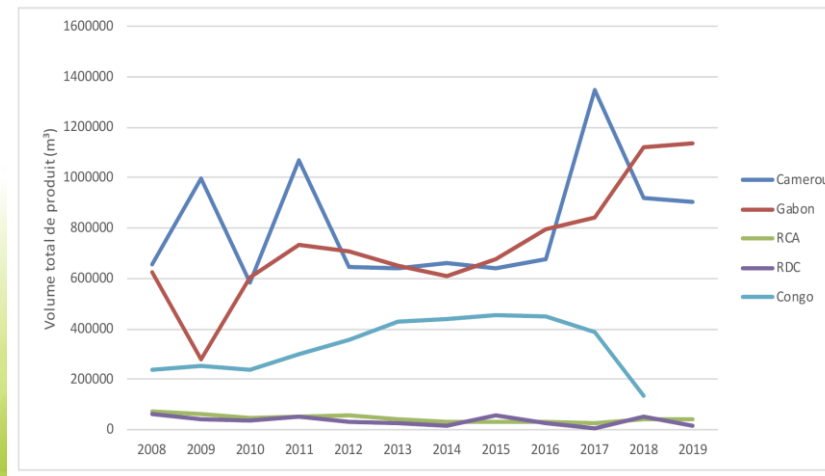
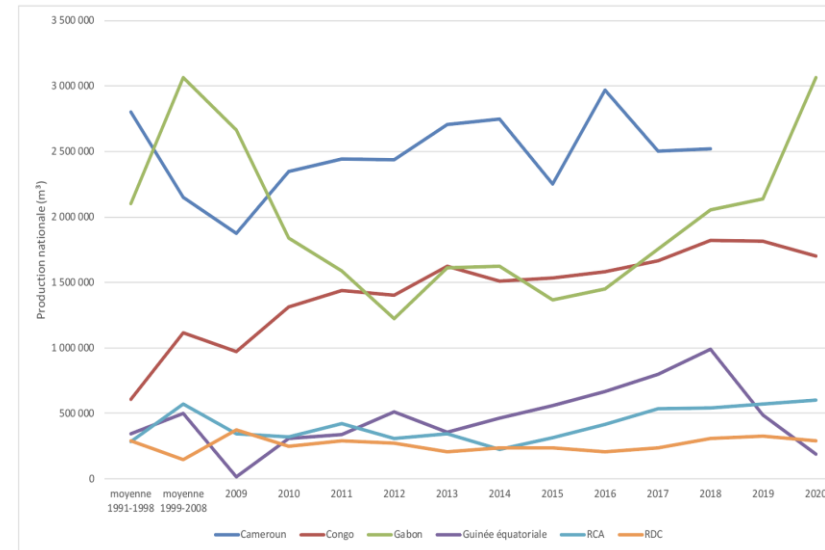




# Tendances de la filière bois dans le bassin du Congo



- Une contribution remarquable au développement industriel de l'Afrique centrale
- Globalement, la production de grumes dans les pays du BC est relativement stable depuis 25 ans.
- Malgré l'énorme potentiel des forêts du BC, au cours des 60 dernières années, leur bois a été exploité et exporté sous forme brute hors d'Afrique, tandis que les pays africains ont importé des produits finis en bois, avec une perte incalculable d'opportunités économiques.
- Dans l'industrie du bois, le BC occupe une place extrêmement marginale avec **1% de la production mondiale de bois scié ou 6% de la production de bois scié tropical, 5% des grumes tropicales, 7% des placages tropicaux et 1% des contreplaqués tropicaux** et peu ou pas de deuxième et troisième transformation du bois.
- La mise en œuvre réussie de la vision proposée par la BAD entraînera une augmentation des emplois dans le secteur de la transformation primaire, qui passeront de **40 000 aujourd'hui** à plus de **100 000 d'ici 2030**.







# Aires protégées



- **262 aires protégées pour une superficie 1239 344 Km<sup>2</sup>**
- 230 aires protégées terrestres soit 1182128 Km<sup>2</sup>
- 32 Aires Protégées marines soit 57216 Km<sup>2</sup>





# Gouvernance





# Cadre institutionnel



Définir la politique générale de la Communauté en matière des forêts et environnement

Orienter, harmoniser et suivre les politiques et initiatives forestières et environnementales en Afrique centrale



sensibiliser et encourager les acteurs à conserver les écosystèmes forestiers de la sous région et à utiliser de façon durable et équitable les ressources qu'ils recèlent".



lutter efficacement contre le braconnage transfrontalier et le trafic des produits de la faune auxquels font face les pays du Bassin du Congo

**CCBC**

Accélérer la mise en œuvre de la transition climatique et de la transformation économique du Bassin du Congo dans une logique de développement durable



Soutenir cette vision commune des Chefs d'État d'Afrique centrale, notamment en améliorant l'efficacité des mesures prises, y compris les appuis techniques et financiers, en faveur de la conservation de la biodiversité et de la gestion durable des écosystèmes forestiers,



Gestion des ressources en eau partagée

Instruments développés en faveur de l'harmonisation des politiques forestières et environnementales, le plaidoyer, la diplomatie et les négociations internationales

## 08 groupes de travail thématiques

**01**

**Groupe de travail  
Biodiversité  
d'Afrique centrale**

**(GTBAC)**

**02**

**Groupe de Travail  
Changement Climatique  
de la COMIFAC**

**(GTCCC)**

**03**

**Groupe de Travail  
Lutte contre la  
desertification**

**(GTCCD)**

**04**

**Groupe de Travail  
Gouvernance Forestière  
de la COMIFAC**

**(GTGF)**

**05**

**Sous-Groupe de Travail  
Aires Protégées et Faune  
Sauvage**

**(SGT APFS)**

**06**

**Sous-Groupe de travail  
Produits Forestiers non  
Ligneux**

**(SGT PFNL)**

**07**

**Groupe de travail sur la  
mobilisation des  
ressources**

**08**

**Comité Genre de la  
COMIFAC**

**Atouts: Elaboration des positions communes en prélude aux Conférences des parties**



# Instrument pour la gouvernance des données forestières et environnementales

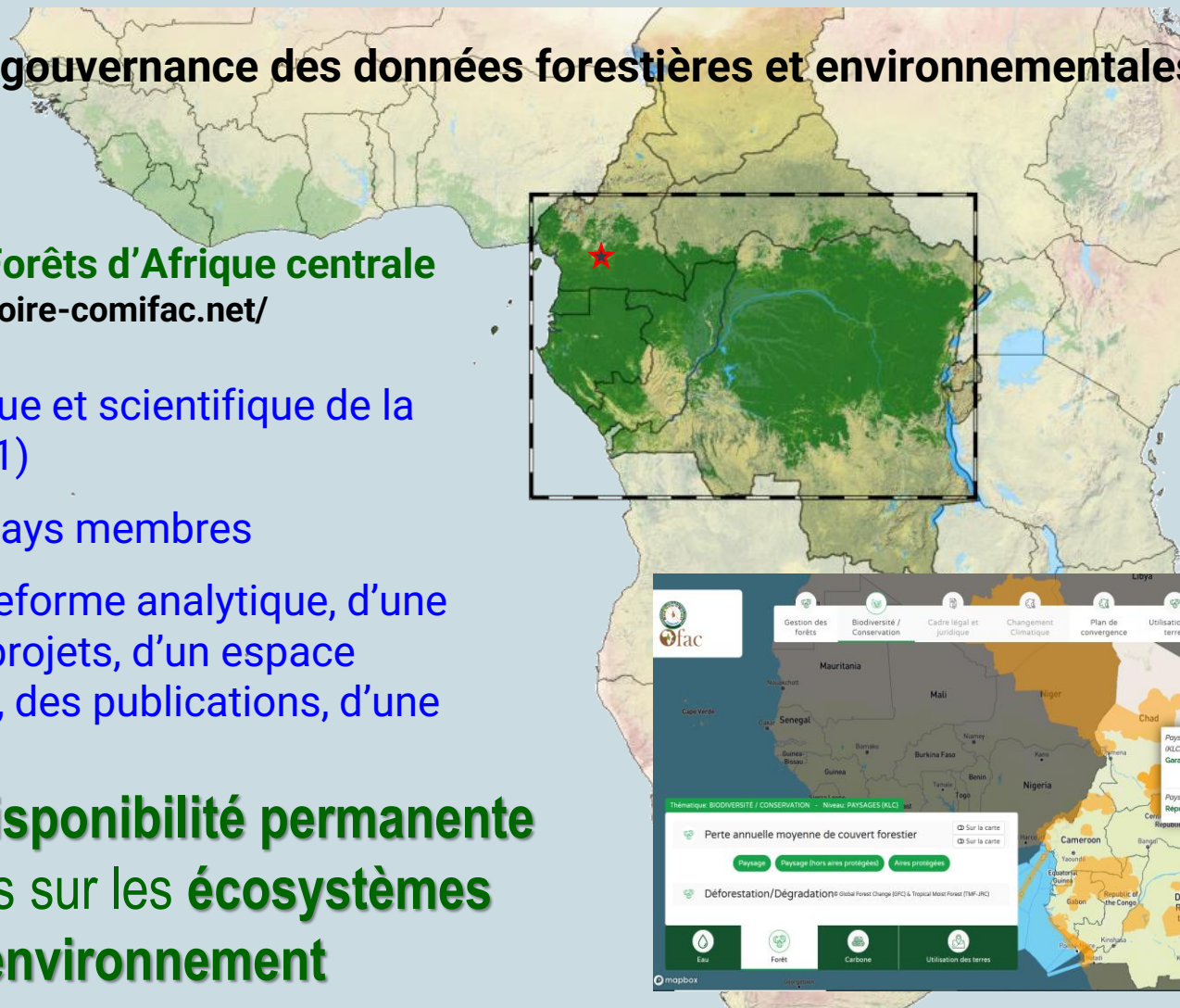


Observatoire des Forêts d'Afrique centrale

<https://www.observatoire-comifac.net/>

- Organe technique et scientifique de la COMIFAC (2011)
- Couvre les 11 pays membres
- Doté d'une plateforme analytique, d'une plateforme de projets, d'un espace cartographique, des publications, d'une librairie, etc.

=> Assurer la **disponibilité permanente** des informations sur les **écosystèmes forestiers et l'environnement**



# Plusieurs outils développés

## 05 Directives sous-regionals élaborées et en cours d'internalisation

- ✓ Directives à la gestion durable des PFNL
- ✓ Directives relatives à la participation des populations autochtones et locales à la gestion forestière
- ✓ Directives relatives à la formation forestière et environnementales
- ✓ Directives relatives à l'évaluation environnementale et sociale en milieu forestier
- ✓ Directives relatives au suivi des Objectifs de Développement Durable relatifs aux forêts

## 07 Rapports sur l'Etat des forêts du bassin du Congo (2005, 2006, 2008, 2010, 2013, 2015, 2021)

## 02 Rapports sur l'état des aires protégées (2015, 2020)

## Plan d'Affaires

## Stratégie APA

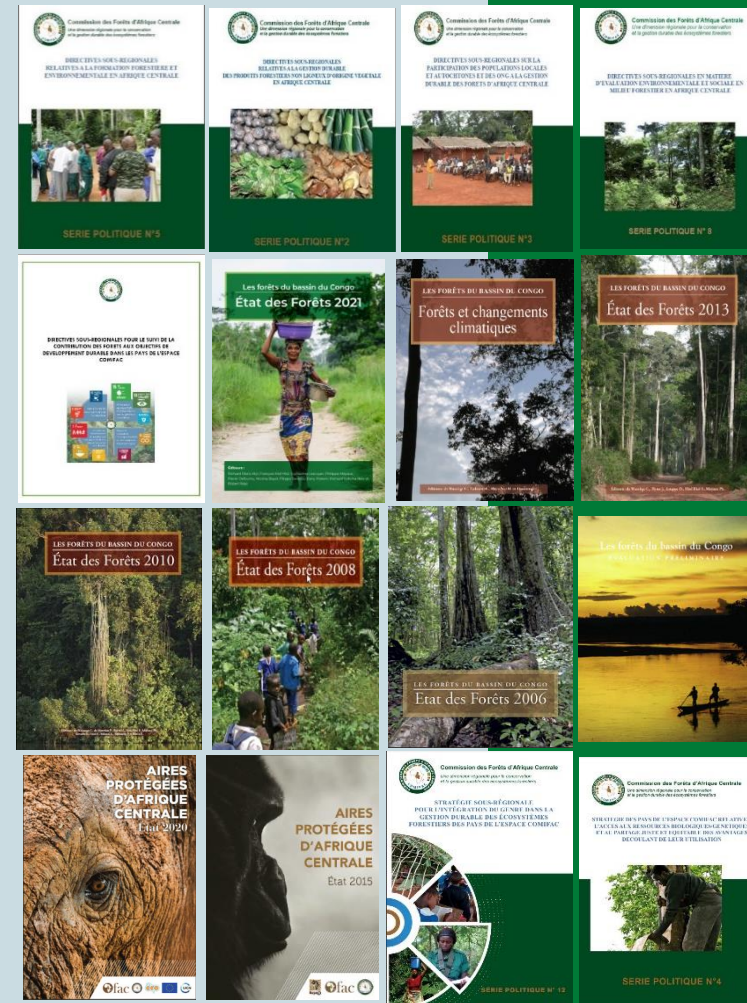
## Stratégie Genre

## Stratégie de mobilisation des financements

## Plan d'Action S/R des Pays de l'Espace COMIFAC pour le renforcement de l'Application des Législations nationales sur la Faune sauvage (PAPECALF).

## Etude prospective du secteur forestier horizon 2040

## etc.







## Collaboration avec les réseaux des organisations de la société civile

- ❑ Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPALEAC)
- ❑ Réseau des Jeunes Leaders pour la Gestion Durable des Écosystèmes Forestiers (REJEFAC)
- ❑ Réseau des Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD)
- ❑ Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPAR)
- ❑ Réseau des Institutions de formation forestière et environnementale (RIFFEAC)
- ❑ Réseau des communicateurs et pour l'environnement et l'information en Afrique centrale (RECEIAC)



©Marie Clau





# Cadre programmatique



## Plan de convergence:

Cadre de planification stratégique des interventions prioritaires en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers

Plan de Convergence 2 (2015-2025) validé **en juillet 2014** par le Conseil des Ministres de la COMIFAC



# Cadre programmatique





# Financement

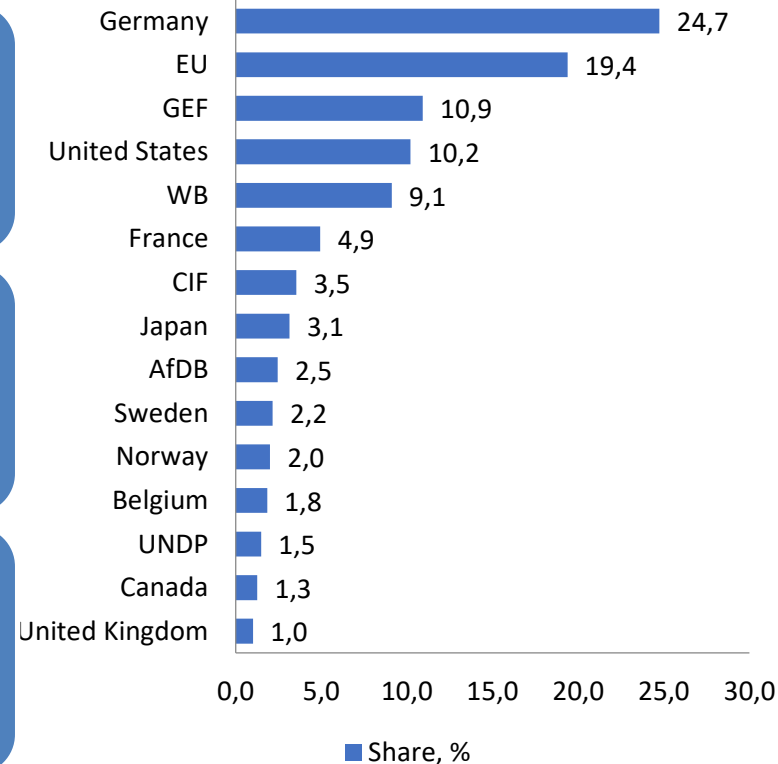


**2 milliards USD** de financements bilatéraux et multilatéraux ont été injecté dans le secteur de la forêt et de l'environnement en Afrique centrale entre 2008 et 2017

Les forêts du BC peinent à attirer le même niveau de financement que d'autres peuplements forestiers tropicaux d'Amérique du Sud et d'Asie.

Peu à peu, les forêts du BC s'inscrivent dans l'agenda politique international, en partie grâce au PFBC, qui intensifie ses efforts diplomatiques pour faire reconnaître leur rôle essentiel dans la régulation du climat de la planète.

Les institutions sous-régionales devront organiser la collecte de fonds pour un financement équitable, le " Fair deal and Fair share " pour le BC dont la valeur devrait se situer au niveau de 6 milliards USD/an, et ce en rapport avec le niveau de contribution des écosystèmes forestiers du BC au climat mondial.







# Les forêts du bassin du Congo dans les débats internationaux

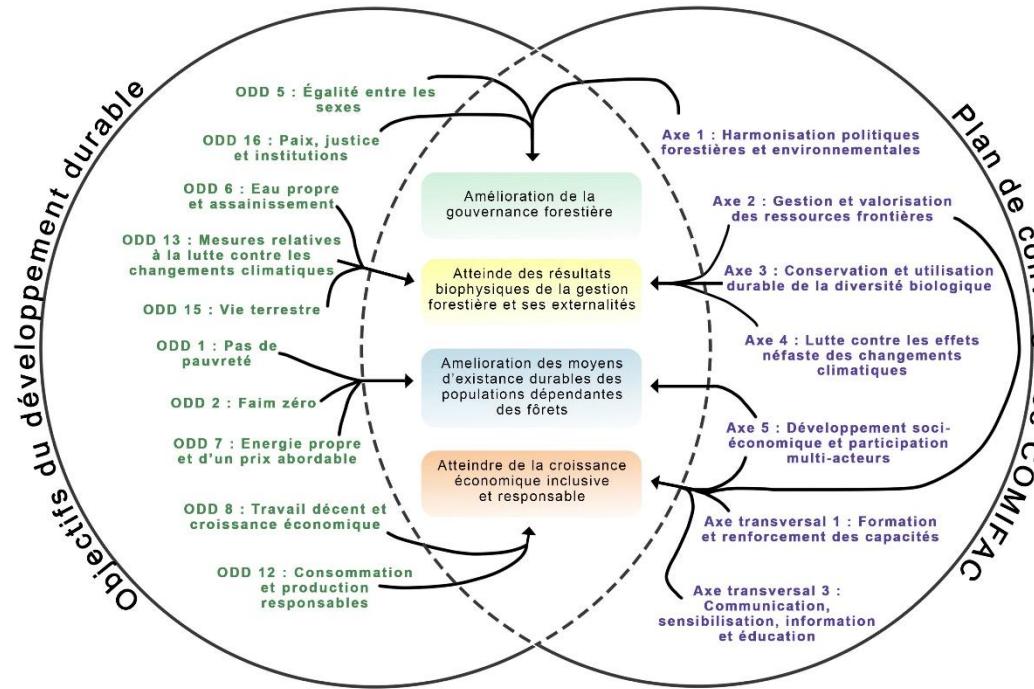


# Intégration des objectifs de développement durable dans la gestion des forêts en Afrique centrale



L'intégration des ODD dans la GDF en Afrique centrale a consisté à examiner les liens entre les domaines du plan de convergence de la COMIFAC et les ODD.

L'exercice d'alignement du Plan de Convergence de la COMIFAC sur les ODD a mis en évidence, une fois de plus, les multiples fonctions remplies par les forêts du BC ainsi que les nombreux services qu'elles rendent aux Hommes et à la planète.





## Engagements internationaux des pays d'Afrique centrale en réponse au changement climatique



- Les engagements réglementaires (communications nationales, rapports biennaux actualisés-RBA/BUR, contributions déterminées au niveau national) d'une part et les engagements volontaires d'autre part (PANA, REDD+, NAMA, FCPF, UN-REDD, CAFI, AFR100, FLEGT, FIP, HLFD...).
- Tous les Etats membres de la COMIFAC disposent des CDN et certains les ont révisés;
- Les pays du BC participent activement aux négociations internationales
- etc





# Enjeux et défis pour les forêts du bassin du Congo



# Aménagement du territoire et impacts sur la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale



L'aménagement du territoire, en général, est une politique qui tend à organiser les activités humaines dans une zone géographique définie, sur la base d'un objectif à long terme.

Différents pays d'Afrique centrale font des efforts importants pour développer des politiques publiques qui leur permettent de planifier l'utilisation de leur territoire afin de créer des conditions de développement compatibles avec une meilleure gestion de leurs ressources tout en assurant un développement économique pour lutter contre la pauvreté.

La première attente des populations concerne les services et les infrastructures, que ce soit dans les villes ou dans les campagnes;

Ces demandes entrent en conflit avec les défenseurs de l'environnement qui plaident pour une limitation du développement routier dans les zones forestières.

En conditionnant le développement routier à des modèles de gouvernance locale tels que des contrats avec les populations locales qui en ont cruellement besoin pour leur développement, il devrait être possible de concilier protection de l'environnement et développement inclusif.



# Aménagement du territoire et impacts sur la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale



Deux programmes ont été remarquables en Afrique centrale.

- **Le programme CARPE** a promu une approche de la PUT au niveau du paysage, dans le but de concilier la conservation et l'amélioration des moyens de subsistance des populations.
- **Le programme ECOFAC de l'UE** a débuté en 1993, il y a presque 30 ans. Il s'agit d'un programme de conservation qui tient compte des utilisations des écosystèmes forestiers en Afrique centrale. Il a encouragé des processus de coordination régionale pour la conservation, en tenant compte des aspects socio-économiques.
- Malgré les efforts déjà consentis, nous manquons encore de données sur les caractéristiques et les effets des plans d'aménagement du territoire actuels. D'où l'urgence d'informer et de sensibiliser les acteurs politiques, la communauté scientifique et la population sur cette question cruciale.





# Restauration des paysages forestiers (RPF) en Afrique centrale



La RPF est un processus à long terme qui vise à limiter la dégradation des écosystèmes forestiers existants et/ou à les réparer (réhabilitation forestière) afin d'améliorer durablement les conditions de vie des populations locales.

La RPF est à juste titre considérée comme une priorité pour les pays africains.

De nombreux engagements et stratégies nationaux ont été lancés dans le cadre de la RPF, des financements importants sont mis en place et certains projets plus modestes sont déjà en cours. Il est urgent de mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation multicritères pour pouvoir piloter cette dynamique de réhabilitation.

En Afrique centrale, la mise en place du processus de RPF révèle un manque de recherche d'accompagnement

La restauration des terres est depuis longtemps considérée comme un moyen de revitaliser les écosystèmes et de renforcer la résilience au changement climatique, mais elle recèle également un grand potentiel économique et entrepreneurial.



# Respect des droits des peuples autochtones et communautés locales



- La prise en compte des droits des peuples autochtones dans les politiques forestières et de conservation est un fait qui ne peut plus être ignoré par les acteurs du secteur, qu'ils soient conservateurs ou exploitants forestiers.
- Au cours des trois dernières décennies, des initiatives publiques et privées appuyées par des partenaires techniques et financiers ont progressivement renforcé la place des communautés locales et des peuples autochtones dans la gestion des forêts
- Dans cette perspective, les cadres juridiques et politiques sous-régionaux et nationaux ont été considérablement renforcés
- les instruments juridiques ont consacré les exigences de participation, de prise en compte des droits d'usage, de partage des bénéfices et de consentement libre, informé et préalable comme critères fondamentaux d'une gestion responsable des ressources naturelles.
- Ces avancées juridiques restent précaires, tandis que leur mise en œuvre est souvent complexe sur le terrain, car elle nécessite le renforcement des capacités de gestion des communautés locales.



# Pour plus d'infos



[www.observatoire-comifac.net](http://www.observatoire-comifac.net)



# Merci



**COMMISSION DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE**

*Une dimension régionale pour la conservation  
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

Tél : (+237) 22 21 35 11 (+237) 22 21 35 12 Fax: (+237) 22 20 48 03 BP. 20818 Yaoundé Cameroun

Email : [comifac@comifac.org](mailto:comifac@comifac.org) - [comifac2005@yahoo.fr](mailto:comifac2005@yahoo.fr) Site web : [www.comifac.org](http://www.comifac.org)